



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ PRESSE

Nantes, le 10 avril 2026

Point de situation : agression au couteau au lycée Joubert Maillard à Ancenis-Saint-Géréon

A 13h50 ce jour, avant la reprise des cours, au lycée Joubert Maillard d'Ancenis, une élève de seconde a été victime de coup de couteau par un autre élève de l'établissement qui, d'après les premiers éléments, serait sur fond de différend personnel. Très rapidement, le mis en cause est isolé par le personnel enseignant de l'établissement dans un local, avant d'être interpellé et placé en garde à vue par la gendarmerie. La victime est immédiatement prise en charge, d'abord par le personnel et par le SAMU et les pompiers rapidement sur site. Elle a ensuite été évacuée, escortée par la gendarmerie, vers un établissement hospitalier du département.

L'ensemble des élèves a été confiné en attendant la sécurisation complète de l'établissement par la gendarmerie. Cette procédure a été d'autant plus rapidement menée qu'elle a fait l'objet d'un exercice « plan particulier de mise en sûreté » (PPMS) anti-intrusion, la semaine précédente. En conséquence, la situation a rapidement été stabilisée.

Un poste de commandement est actuellement ouvert au sein de l'établissement scolaire. La directrice de cabinet du préfet, le sous-préfet de Chateaubriant-Ancenis, le maire d'Ancenis-Saint-Géréon, le général en charge de groupement de gendarmerie, le directeur de cabinet de la rectrice et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) sont actuellement présents sur place.

La gestion de cet évènement mobilise 20 militaires de la gendarmerie et 12 sapeurs-pompiers. La cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) est également sur place sur site pour le soutien psychologique des témoins, des impliqués et des proches. Un numéro d'appel va être mis en place par le rectorat pour assurer le soutien psychologique des élèves dès ce week-end.

Le parquet de Nantes a ouvert une enquête en flagrance du chef de tentative d'homicide. Le procureur de la République de Nantes communiquera en fin de journée par voie de communiqué de presse.